

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00791

Numéro SIREN : 509 045 472

Nom ou dénomination : PROLIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 10596

PROLIDIS

N°2050 - 2018

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/11/2018

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/11/2018 ③	Net 30/11/2017 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB	1 052	1 052		
Frais de développement	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF				
Fonds commercial (1)	AH	500 000		500 000	500 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP	104 002	73 312	30 690	41 090
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 213	36 383	8 830	8 753
Autres immobilisations corporelles	AT	237 513	225 083	12 431	57 160
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes (2)	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS				
Autres participations (2)	CU				
Créances rattachées à des participations (2)	BB				
Autres titres immobilisés (2)	BD				
Prêts (2)	BF				
Autres immobilisations financières (2)	BH	62 221		62 221	62 221
TOTAL II	IJ	950 001	335 829	614 172	669 224
Matières premières, approvisionnements	BL				
En cours de production : - de biens	BN				
- de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR				
Marchandises	BT	689 988	3 028	686 959	743 195
Avances et acomptes sur commandes	BV				
Clients et comptes rattachés (3)	BX	253 147	65 365	187 782	236 089
Autres créances (3)	BZ	268 157		268 157	482 821
Capital souscrit appelé, non versé	CB				
V.M.P. (dont actions propres)	CD				
Disponibilités	CF	92 694		92 694	32 526
Charges constatées d'avance (3)	CH	29 982		29 982	30 892
TOTAL III	CJ	1 333 968	68 394	1 265 574	1 525 524
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				49
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	2 283 969	404 222	1 879 746	2 194 796
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

Pour copie certifiée conforme
LE GERANT


② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/11/2018

Néant ☐

			Net 30/11/2018	Net 30/11/2017
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	285 000	DA 285 000	285 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC	
Réserve légale (3)			DD 28 500	28 500
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG 400 121	419 224
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI -53 334	-19 103
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 660 288	713 621
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ 3 250	
TOTAL III			DR 3 250	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 140 641	21 670
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 982 599	1 348 912
Dettes fiscales et sociales			DY 88 642	107 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	868
Autres dettes			EA 4 327	1 821
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 1 216 209	1 481 175
Ecart de conversion passif			ED	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE 1 879 746	2 194 796

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 216 209	1 479 354
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	140 641	13 261

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/11/2018

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		30/11/2017
Ventes de marchandises	FA	9 452 058	FB		FC	9 452 058	9 655 673
Production vendue : - biens	FD	206	FE		FF	206	954
- services	FG	70 152	FH		FI	70 152	68 843
Chiffre d'affaires nets	FJ	9 522 416	FK		FL	9 522 416	9 725 470
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	67 882	68 525
Autres produits (1) (11)					FQ	10 625	18 139
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR	9 600 922				9 600 922	9 812 135
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	8 072 220	8 325 992
Variation de stock (marchandises)					FT	57 378	-28 197
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	730 038	725 901
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	40 281	40 144
Salaires et traitements					FY	479 630	494 730
Charges sociales (10)					FZ	153 327	155 083
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	58 655	54 249
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	65 365	65 499
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	15 845	17 545
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF	9 672 739				9 672 739	9 850 946
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG	-71 816				-71 816	-38 811
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)	GP						
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 866	3 220
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)	GU	1 866				1 866	3 220
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV	-1 866				-1 866	-3 220
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	-73 682				-73 682	-42 031

Exercice clos le 30/11/2018

Néant ☐

										30/11/2018		30/11/2017		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	1 716	4 122		
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB				
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	1 716	4 122		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	6 685	11 302		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	3 250			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	9 934	11 302		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-8 218	-7 180		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	-28 567	-30 108		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	9 602 638	9 816 257		
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	9 655 972	9 835 360		
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HN	-53 334	-19 103		
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme									HO				
(2)	- Produits de locations immobilières									HY				
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG	749	3 830		
(3)	- Crédit-bail mobilier									HP				
	- Crédit-bail immobilier									HQ				
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH	788	4 086		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées									IJ				
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées									IK				
(6 bis)	Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)									HX				
	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC				
(6 ter)	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD				
(9)	- Transferts de charges									A1	1 241	378		
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2	26 490	27 263		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3				
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	793	876		
(13)	- Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6		obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Voir état annexe														
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										Charges antérieures		Produits antérieurs	
régularisations de comptes										788		749		

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
régularisations de comotes	4 217	1 716
néralités	185	
franchises	2 283	
provision exceptionnelle pour règlement:	3 250	

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 1 879 746 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -53 334 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société PROLIDIS a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 30/11/2018 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur. Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans,
- Agencements et aménagements divers 3 à 7 ans,
- Matériel et outillage 3 à 5 ans,
- Matériel de transport 3 ans,
- Mobilier de bureau et matériel informatique 3 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Concernant les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2018) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 23110 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 26119 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5820 € hors taxe.

Parmi cette somme, 5820 € correspondent à des prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

A la date de clôture de l'exercice et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens	2	2
Employés	13	14
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	15	16

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	285 000	1.00000	285 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	285 000	1.00000	285 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	37 179
TOTAL	37 179

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	500 000
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
	TOTAL
	500 000

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

Valeur brute en début
d'exerciceRéévaluation de
l'exerciceAugmentations
Acquisitions créances
virements

1 052

500 000

TOTAL**501 052****IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Inst. gales., agencts. et aménagt. const.

Installations techniques, matériel et outillages ind.

Inst. gales., agencts. et aménagt. divers

Mat. de transport

Mat. de bureau et info., mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

104 002

41 610

220 303

11 524

5 687

3 603**TOTAL****383 125****3 603****IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

62 221

TOTAL**62 221****TOTAL GENERAL****946 397****3 603**

Cadre B

Diminutions

Valeur brute des Immo
en fin d'exerciceRéévalua. légale ou éval.
par mise en équival.
Valeur d'origine des
immo en fin d'exercice

Virement

Cession

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

1 052

500 000

TOTAL**501 052**

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Inst. gales., agencts. et aménagt. const.

Installations techniques, matériel et outillages ind.

Inst. gales., agencts. et aménagt. divers

Mat. de transport

Mat. de bureau et info., mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

104 002

45 213

220 303

11 524

5 687

TOTAL**-40 751****40 751****386 728**

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

62 221

TOTAL**62 221****TOTAL GENERAL****-40 751****40 751****950 001**

PROLIDIS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 285 000 euros
Siège social : Z.A. Landiers Nord - 310 rue des Epinettes
73290 LA MOTTE SERVOLEX
509 045 472 RCS CHAMBERY
« La Société »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2019
Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2018

... /

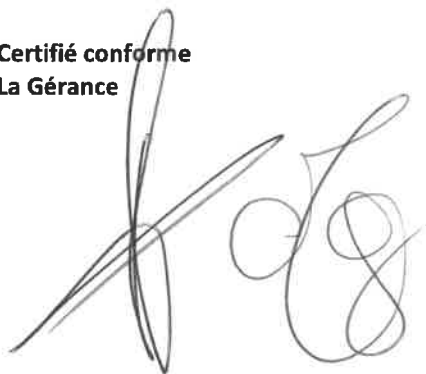
DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 novembre 2018 s'élevant à -53 333,68 euros en totalité sur le compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**





KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 77 49 38 60
Télécopie : +33 (0)4 77 49 38 61
Site internet : www.kpmg.fr

SARL PROLIDIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2018

SARL PROLIDIS

Z.A. Landiers Nord - 310 rue des Epinettes - 73290 La Motte Servolex

Ce rapport contient 23 pages

Référence : GVI/jdo

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)4 77 49 38 60
Télécopie : +33 (0)4 77 49 38 61
Site internet : www.kpmg.fr

SARL PROLIDIS

Siège social : Z.A. Landiers Nord - 310 rue des Epinettes - 73290 La Motte Servolex
Capital social : € 285 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2018

A l'assemblée générale des associés de la société SARL Prolidis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL Prolidis relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Etienne, le 16 mai 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Guy Villemagne
Associé
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/11/2018	Net Au 30/11/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 052	1 052		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	500 000		500 000	500 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	104 002	73 312	30 690	41 090
Installations tech., matériels et outillages industriels	45 213	36 383	8 830	8 753
Autres immobilisations corporelles	237 513	225 083	12 431	57 160
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	62 221		62 221	62 221
TOTAL (I)	950 001	335 829	614 172	669 224
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	689 988	3 028	686 959	743 195
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	253 147	65 365	187 782	236 089
Autres	268 157		268 157	482 821
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	92 694		92 694	32 526
Charges constatées d'avance	29 982		29 982	30 892
TOTAL (II)	1 333 968	68 394	1 265 574	1 525 524
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				49
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 283 969	404 222	1 879 746	2 194 796

Bilan Passif

		Net Au 30/11/2018	Net Au 30/11/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	dont versé : 285 000	285 000	285 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		28 500	28 500
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		400 121	419 224
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-53 334	-19 103
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	660 288	713 621
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		3 250	
	TOTAL (II)	3 250	
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		140 641	21 670
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		982 599	1 348 912
Dettes fiscales et sociales		88 642	107 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			868
Autres dettes		4 327	1 821
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	1 216 209	1 481 175
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	1 879 746	2 194 796
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		140 641	13 261

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/12/2017 au 30/11/2018			Du 01/12/2016 Au 30/11/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	9 452 058		9 452 058	9 655 673
Production vendue de biens	206		206	954
Production vendue de services	70 152		70 152	68 843
Chiffre d'affaires Net	9 522 416		9 522 416	9 725 470
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			67 882	68 525
Autres produits			10 625	18 139
		TOTAL (I)	9 600 922	9 812 135
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 072 220	8 325 992
Variation de stocks (marchandises)			57 378	-28 197
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			730 038	725 901
Impôts, taxes et versements assimilés			40 281	40 144
Salaires et traitements			479 630	494 730
Charges sociales			153 327	155 083
Dotations aux amortissements sur immobilisations			58 655	54 249
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			65 365	65 499
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			15 845	17 545
		TOTAL (II)	9 672 739	9 850 946
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-71 816	-38 811
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)		
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 866	3 220
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	1 866	3 220
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 866	-3 220
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-73 682	-42 031

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 7 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/12/2017 Au 30/11/2018	Du 01/12/2016 Au 30/11/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 716	4 122
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	1 716	4 122
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 685	11 302
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 250	
TOTAL (VIII)	9 934	11 302
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-8 218	-7 180
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-28 567	-30 108
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 602 638	9 816 257
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 655 972	9 835 360
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-53 334	-19 103
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	749	3 830
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	788	4 086
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 1 879 746 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -53 334 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

grossiste

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

ZA LANDIERS NORD

310 RUE DES EPINETTES

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 1 879 746 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -53 334 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société PROLIDIS a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 30/11/2018 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur. Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans,
- Agencements et aménagements divers 3 à 7 ans,
- Matériel et outillage 3 à 5 ans,
- Matériel de transport 3 ans,
- Mobilier de bureau et matériel informatique 3 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Concernant les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2018) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 23110 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 26119 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5820 € hors taxe.

Parmi cette somme, 5820 € correspondent à des prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

A la date de clôture de l'exercice et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens	2	2
Employés	13	14
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	15	16

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	285 000	1.00000	285 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	285 000	1.00000	285 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	37 179
TOTAL	37 179

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	500 000
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
	TOTAL
	500 000

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	1 052		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	500 000		
TOTAL	501 052		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	104 002		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	41 610		3 603
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	220 303		
Mat. de transport	11 524		
Mat. de bureau et info., mobilier	5 687		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	383 125		3 603
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	62 221		
TOTAL	62 221		
TOTAL GENERAL	946 397		3 603
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			1 052
Autres postes d'immobilisations incorporelles			500 000
TOTAL			501 052
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			104 002
Installations techniques, matériel et outillages ind.			45 213
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	-40 751	40 751	220 303
Mat. de transport			11 524
Mat. de bureau et info., mobilier			5 687
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	-40 751	40 751	386 728
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			62 221
TOTAL			62 221
TOTAL GENERAL	-40 751	40 751	950 001

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement	1 052			1 052
Autres postes d'immo. incorp.				
	1 052			1 052
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	62 912	10 400		73 312
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	32 857	3 526		36 383
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	163 354	44 623		207 978
Matériel de transport	11 524			11 524
Mat. de bureau et informatique, mobilier	5 476	106		5 581
Emballages récup. et divers				
	276 122	58 655		334 777
TOTAL GENERAL	277 174	58 655		335 829
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	49	-49		
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		3 250			3 250
TOTAL II					
		3 250			3 250
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	4 170		1 142		3 028
Sur comptes clients	65 499	39 567	39 701		65 365
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	69 669	39 567	40 843		68 394
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	69 669	42 817	40 843		71 644
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
		39 567	66 641		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
		3 250			
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	62 221		62 221
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	86 935	86 935	
Autres créances clients	166 212	166 212	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	84	84	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 132	5 132	
Impôts sur les bénéfices	107 469	107 469	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 267	25 267	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	23 110	23 110	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	107 095	107 095	
Charges constatées d'avance	29 982	29 982	
TOTAL	613 507	551 286	62 221

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine	140 641	140 641	
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	982 599	982 599	
Personnel et comptes rattachés	42 514	42 514	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 700	39 700	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	292	292	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	6 136	6 136	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)			
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	4 327	4 327	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 216 209	1 216 209	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2018	30/11/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	91 914.19	108 606.13
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	91 914.19	108 606.13

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2018	30/11/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	91 914.19	108 606.13
40980000 R.R.R. A OBTENIR & AV NON	68 724.31	75 179.41
44870000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR	23 110.00	27 957.00
46870000 DIV PRODUITS A RECEVOIR	79.88	5 469.72
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	91 914.19	108 606.13

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/11/2018	Exercice clos le 30/11/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11.20
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 353.79	62 609.34
Dettes fiscales et sociales	71 874.90	75 158.96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	129 228.69	137 779.50

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/11/2018	Exercice clos le 30/11/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11.20
16884000 INT COUR/EMPR ETABL. DE C		11.20
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 353.79	62 609.34
40810000 FAC NON PARV FOURNISSEURS	57 353.79	62 609.34
Dettes fiscales et sociales	71 874.90	75 158.96
42820000 DETTES PR POUR CONGES A P	28 949.25	29 463.59
42860000 PROVISIONS INTERESSEMENT	5 701.57	4 876.70
42862000 PROVISIONS 13 EME MOIS	7 862.90	9 786.86
43820000 CHARGES SOCIALES/PROV CP	9 721.16	9 876.20
43821000 CHARGES SOCIALES PROVIS 1	4 717.74	5 382.77
43860000 ORG SOC CHARGES A PAYER	1 914.58	2 237.18
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	2 619.16	2 707.23
43865000 FORMATION CONTINUE	4 252.31	4 138.47
44820000 CH FISCALES/PROV SALAIRES	714.23	720.96
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	274.00	323.00
44862000 CFE/CVAE	5 148.00	5 646.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	129 228.69	137 779.50

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2018	30/11/2017
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2018	30/11/2017
Charges d'exploitation		
Charges financières	29 982	30 892
Charges exceptionnelles		
TOTAL	29 982	30 892